

L'association Al Masriya vous propose de découvrir l'univers éclectique des danses orientales avec ses professeurs : Ines et Rave'n.

Rentrée les lundi 13 septembre 2022 pour les cours avec Rave'n

Et le lundi 19 septembre 2022 pour les cours avec Ines Obambi

COURS HEBDOMADAIRES

SAISON 2022-2023

DANSES ORIENTALES AVEC INES OBAMBI

LUNDI

Salle polyvalente

Allée Joséphine Baker, 44200 Nantes

19H Débutantes et Initiées
20H30

20H45 Inter/Avancés
22H15

MARDI

Salle Polyvalente

6, rue Jean-Gorin, 44200 Nantes

19H00 Inter/Avancés
20H30

VENDREDI

Salle de danse Cayeux

8 rue Arsène Leloup, 44000 Nantes

19H00 Tous niveaux
20H30

DIMANCHE

Salle de danse D

39 rue Felix Thomas 44000 Nantes

18H Tous niveaux
19H30

FUSION & FCBD AVEC RAVE'N

MARDI

Salle Polyvalente

31 rue Émile Péhant Nantes

19H00 Danse fusions et FCBD
20H30 Débutantes & initiées

MERCREDI

Salle de danse

147 Route de Sainte Luce 44300 Nantes

20H30 Danse fusion - Inter/av
21H30 FCBD - Inter/avancées

SAMBA

MARDI

Salle Polyvalente

6, rue Jean-Gorin, 44200 Nantes.

20H30 Tous niveaux
22H

ATELIERS THÉMATIQUES

VENDREDI

Salle de danse Cayeux

8 rue Arsène Leloup, 44000 Nantes

20H30 Tous niveaux
22H30

Les mots importants qui expriment l'esprit de notre association :

- Convivialité / Puiser dans la force du collectif / Créer du lien, partager, échanger
- Se sentir bien mentalement et physiquement / Lier le corps à l'esprit
- S'exprimer / Préciser sa technique / Développer sa créativité

TARIFS

Un cours d'essai est possible pour les nouvelles élèves. L'inscription induit l'acceptation du règlement intérieur. La carte blanche est acceptée !

	Danses orientales & Samba 250€ (1h30) <i>Soit 5,21€ de l'heure</i>	Danse Fusion & FCBD 1h = 250€ (<i>soit 7,8€ de l'heure</i>) 1,5h = 300€ (<i>soit 6,25€ de l'heure</i>)
Inscription à l'année 32 séances de 1h ou 1h30		

	Atelier de développement et de création 10 séances de 2h	Ateliers techniques 3 séances de 2h
Si vous êtes déjà inscrit.e à un cours annuel	130€ <i>Soit 6,5€ de l'heure</i>	45€ <i>Soit 7,5€ de l'heure</i>
Sans inscription à un autre cours annuel	250€ <i>Soit 12,5€ de l'heure</i>	90€ <i>Soit 15€ de l'heure</i>

Inscription à 2 cours : -15 % sur le montant total (sauf ateliers thématiques)

Inscription à 3 cours : -20 % sur le montant total (sauf ateliers thématiques)

Règlement par chèque à l'ordre « **Al Masriya** » à fournir avec le bulletin d'inscription complété et les justificatifs pour le tarif réduit.

Inscription à envoyer à : **Association Al Masriya, chez Ines Obambi, 11 rue porte Bernard 44430 Le Loroux-Bottereau**

On donnera priorité aux dossiers complets et aux inscriptions à l'année.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Vous pouvez payer à l'année ou au trimestre mais tous les chèques doivent être déposés lors de l'inscription. Les chèques sont débités le 5 de chaque mois.

Bulletin d'inscription

VEUILLEZ REMPLIR LE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES.

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

.....

PORTABLE : __/__/__/__/__/__/__/__/__/

E-MAIL :

Je soussigné(e) père/mère de

..... autorise mon enfant à pratiquer la danse orientale.

Écrire votre choix (jour, horaire, intitulé du cours):

.....

Règlement :euros

Nombre de chèques :

Je certifie ne pas me connaître de contre indications de santé à la pratique de la danse et décharge de toute responsabilité l'association Al Masriya en cas de problèmes physiques survenant dans le cadre des activités de l'association.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.

Fait à.....Le.....

Signature de l'élève(ou de son représentant légal) :

Règlement intérieur de l'association

Le présent règlement est réputé lu et approuvé par l'élève à la signature du bulletin d'inscription. L'inscription à toute activité implique l'acceptation sans restriction du règlement.

L'inscription est définitive et nominative à réception du règlement, et aucun remboursement ne sera possible. Néanmoins l'élève peut bénéficier d'un avoir sur les autres activités de l'association (stages, spectacles...) sur présentation d'un certificat médical pour le temps d'inactivité.

Les élèves ne peuvent en aucun cas intervenir sur un événement, quel qu'il soit, sous le nom de l'association sans l'autorisation préalable des membres du Bureau.

L'association a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » qui couvre uniquement les dommages qu'un élève pourrait occasionner à autrui. Si l'élève se blesse seul, il ne pourra être indemnisé que s'il a souscrit à titre personnel une assurance responsabilité civile individuelle accidents. Chaque élève doit veiller à ses effets personnels. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires ou dans les salles.

En ce qui concerne les cours

30 séances de cours sont prévues. Un cours d'essai est accordé en début d'année avant inscription définitive. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'association se réserve le droit d'annuler un créneau si l'effectif est insuffisant. Les élèves sont priés de se présenter avec une tenue adaptée: caleçon, débardeur, foulard sur les hanches...pas de chaussures de ville dans la salle. La ponctualité est de rigueur pour un déroulement adéquat des cours. Les élèves doivent respecter les locaux fournis et le matériel fourni.

En ce qui concerne les stages

L'inscription prend effet à la réception du règlement. Néanmoins, l'encaissement se fera le jour du stage. Le stagiaire doit être apte à participer à l'activité proposée. Une déclaration sur l'honneur leur sera demandée. Tout stage commencé est dû. L'association se réserve le droit d'annuler un stage si l'effectif est insuffisant.

En ce qui concerne le droit à l'image

L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer l'élève lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, stages, spectacles...et toute autre activité) et à exploiter ces images dans un but non lucratif, image sur tous les supports et en tous formats, insérés ou non dans les documents audiovisuels, informatiques, multimédia, site web internet, éditions graphique sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication internet et externe de l'association, pour ses besoins de formation ou d'information du public sur ses activités.

L'association se réserve le droit de diffuser les images de ses élèves par les différentes voies possibles, en particulier sur son site internet. Les élèves ne disposent pas du droit d'exploiter ni de diffuser les images d'autres élèves ou professeurs sur des sites tels que facebook ou encore des blogs sans l'autorisation des personnes présentes sur la photo.

En cas d'arrêt des cours en présentiel pour des raisons exceptionnelles, indépendantes de notre volonté, plusieurs solutions alternatives seront proposées pour continuer à danser et garder du lien. Il pourra être envisager à titre exceptionnel et individuel le remboursement de certaines séances tant que cela ne met pas en danger l'avenir de l'association.